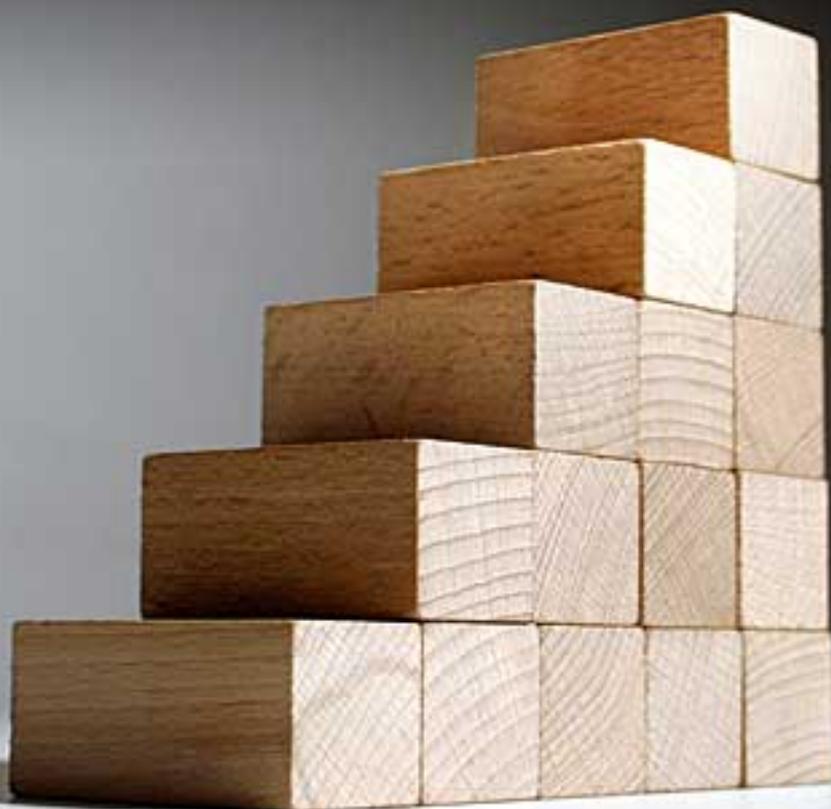




Quelle place pour la forêt de demain au sein des

Territoires Alpains

Les Alpes, massif expérimental, mettent en œuvre un schéma stratégique forestier sous l'égide du Comité de Massif





La forêt Alpine

Une richesse de premier ordre

Un milieu à gérer au regard de ses spécificités.

Des atouts

La forêt

Un cadre de vie de qualité,
Une source d'économie et d'emploi,
Une protection contre les risques naturels,
Lieu privilégié de loisirs et de tourisme,

Le bois

Une ressource locale renouvelable.

Un constat

Le marché du bois se développe : répondre à cette nouvelle demande constitue une opportunité pour les territoires alpins,
Face à l'accroissement de l'effet de serre la forêt est un milieu d'intérêt majeur pour la fixation du carbone, la forêt assure des services non marchands d'intérêt public,
De nombreuses espèces animales et végétales sont à protéger en considérant la multifonctionnalité de la forêt.



1.7 millions d'hectares de forêt
42% du massif alpin

Une forêt présente sur l'ensemble du massif

La forêt Alpine occupe une superficie sensiblement égale dans les deux régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.





Le schéma stratégique forestier

Il définit des orientations pour la forêt Alpine de demain.

Une démarche ascendante issue des acteurs de la forêt associés aux autres acteurs du territoire.

Les objectifs

- Bâtir une politique forestière à l'échelle du massif qui s'articule avec les politiques de développement des deux Régions, et avec les programmes nationaux et européens.
- Intégrer la politique forestière au sein des politiques territoriales.
- Initier un engagement pluriannuel qui permettra une gestion efficace et active.

Une démarche en trois temps

1 Des cellules de réflexion

Animation de 4 groupes de réflexion (durée 1 an) dont le rôle est d'établir un état des lieux, énoncer les problématiques pour identifier des orientations.

Une approche par thématiques transversales :

Habitat : *Moderne et bioclimatique*

Augmenter la part du bois alpin dans la construction afin de favoriser la filière bois alpine.

La forêt source de produits d'avenir : *Une énergie actuelle, le bois d'œuvre de demain, des produits à inventer*

Rechercher la compétitivité, s'inscrire dans la modernité.

Cadre de vie : *Milieu rural, risque, paysage-tourisme, urbanisme*

Développer les relations avec l'environnement immédiat : aborder la forêt dans sa dimension transversale.

Prospective : *Des enjeux partagés, des projets interrégionaux et transfrontaliers s'inscrivant dans une vision d'avenir*

Définir un scénario du devenir de la forêt en cohérence avec les autres enjeux alpins.

2 Choix des orientations s'appuyant sur une concertation avec les acteurs locaux

A partir du travail des groupes de réflexion, implication des élus et des acteurs locaux, sur la base de débats suivis d'une phase de concertation d'où émergeront des plans d'actions.

Pour atteindre ces objectifs « le schéma stratégique forestier » propose en concertation avec les élus et les acteurs locaux de :

Définir les orientations économiques, écologiques et sociales de la forêt et de la filière bois pour 2007-2012.

Avec des axes d'actions qui intègrent les démarches locales, leurs bilans et leurs enseignements, validés par tous les acteurs (élus et professionnels) de la filière.

In fine définir une politique forestière à l'échelle du territoire.

Soutenir la dynamique des acteurs locaux en leur donnant des moyens financiers et des outils adaptés à leur territoire.

Annoncer des objectifs de résultats attendus pour l'économie locale et les milieux forestiers

Commercialisation des produits.

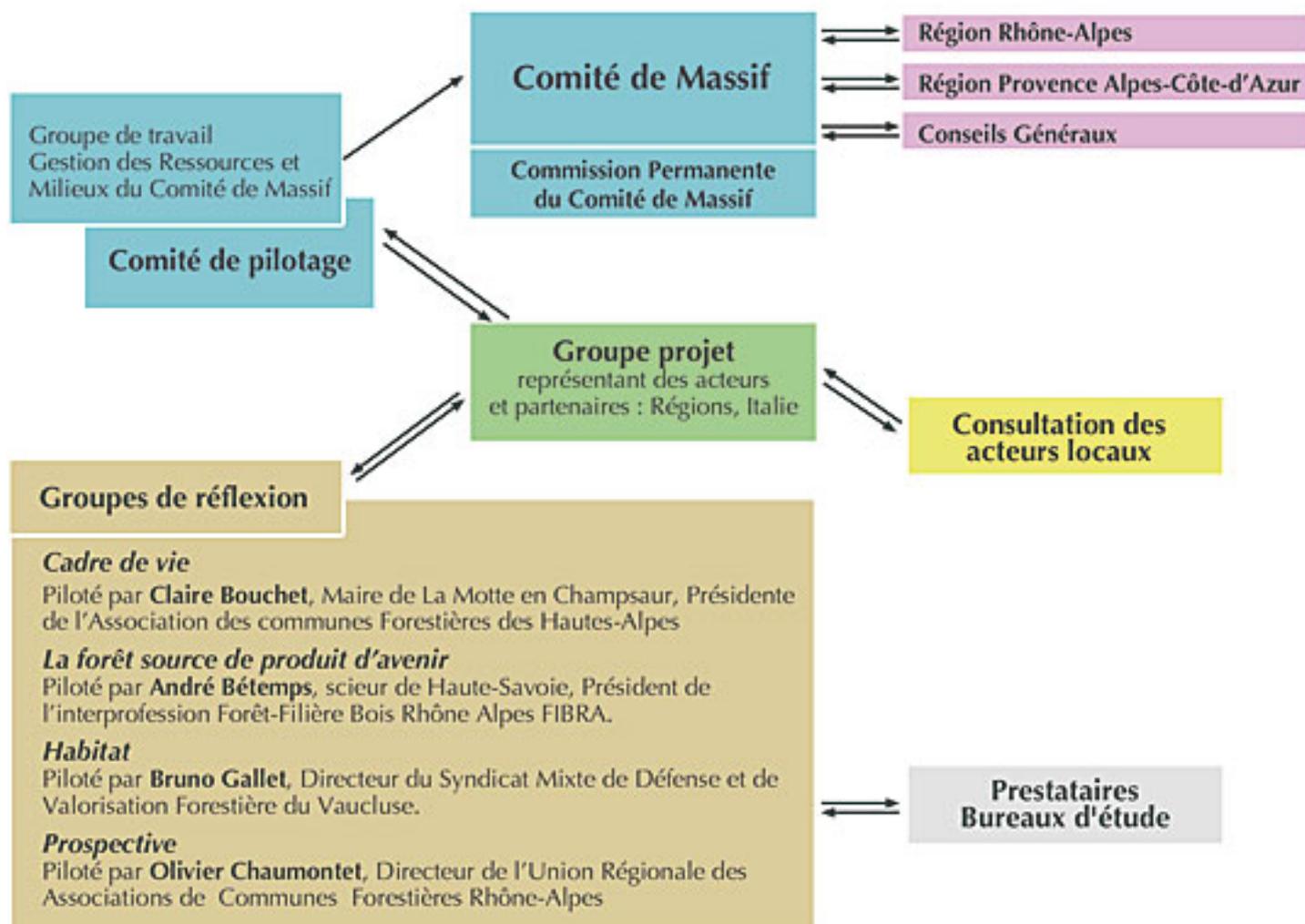
Création d'emplois liés à la filière-bois.

Attractivité des espaces forestiers et développement touristique.

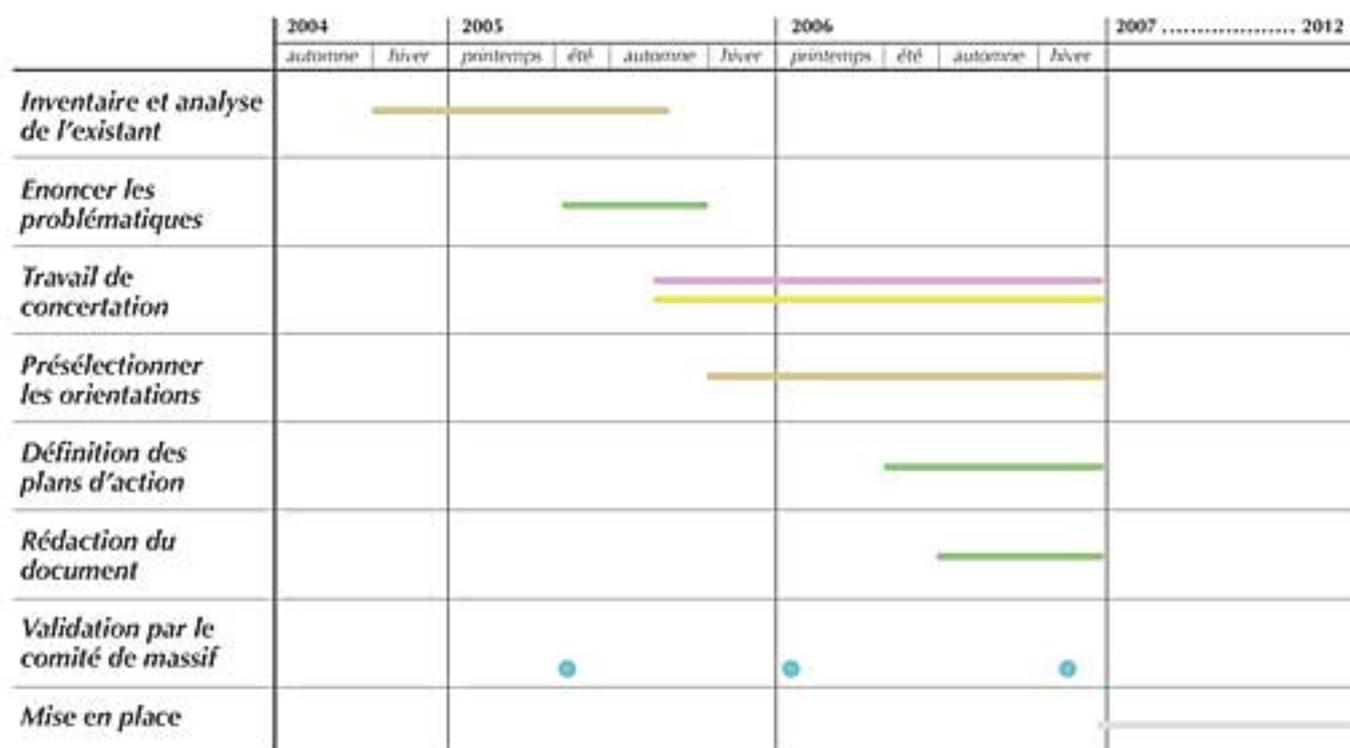
Optimisation des fonctions multiples des espaces forestiers.

3 Déclinaison et plan d'action pour la mise en oeuvre pratique du schéma stratégique.

Les structures de travail



Etat d'avancement de la démarche et calendrier prévisionnel



Répartition des rôles

- Réflexion, concertation, (propositions au groupe projet).
- Groupe projet : Orientation, plan d'action (synthèses-présentations au comité, acteurs locaux).
- Pilotage (validation, mise en cohérence avec les autres politiques du massif).
- Mise en cohérence des politiques.
- Concertation avec les élus et acteurs.

Lexique

Comité de massif Instance de concertation représentant les collectivités locales, le secteur associatif, les socioprofessionnels. Objectif : Mise en œuvre d'un processus de développement équitable et durable

CFT Charte forestière de territoire

CIADT Comité interministériel à l'aménagement et au développement du territoire

DATAR Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale

FNCOFOR Fédération Nationale des communes forestières

OFME Observatoire de la forêt méditerranéenne

OEFM Observatoire européen des forêts de montagne

PDM Plan de développement de massif

PNR Parc naturel régional

URACOFRA Union régionale des associations de communes forestières Rhône-Alpes

URACOFORPACA Union régionale des associations de communes forestières Provence Alpes Côte d'Azur

Natura 2000 Initiative européenne qui vise à préserver la biodiversité (espèces et habitats naturels) des états par un réseau de sites soumis à des mesures de protection



création : after24.net - crédit photos : Marc Robert Zian et Damien Achard



Union Régionale des Associations de Communes Forestières Rhône Alpes

350 Quai Charles Ravet
73 000 Chambéry

Tél : 04 79 72 90 39
Fax : 04 79 33 38 95
uracofra@fncofor.fr



Union régionale des associations de communes forestières Provence Alpes Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, Valabre
13 120 Gardanne

Tél : 04 42 65 43 93
Fax : 04 42 51 03 88
ofme@ofme.org

Partenaires financiers

